

PROJET D'ETABLISSEMENT

2018-2022

COLLEGE JOSEPH LAGROSILLIERE

Présenté et voté en Conseil d'Administration le 18 juin 2018

Cadre légal :

Rendu obligatoire par la loi d'orientation de 10 juillet 1989, Art. 18 :

« Les écoles, les collèges, les lycées d'enseignement général et technologique et les lycées professionnels élaborent un projet d'établissement. Celui-ci définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux. Il fait l'objet d'une évaluation. Il précise les activités scolaires et périscolaires prévues à cette fin. »

Et

Réaffirmé par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école :

Bulletin Officiel N° 18 du 5 mai 2005 :

« Dans chaque école et établissement d'enseignement scolaire public, un projet d'école ou d'établissement est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école ou le conseil d'administration, sur proposition de l'équipe pédagogique de l'école ou du conseil pédagogique de l'établissement pour ce qui concerne sa partie pédagogique.

Le projet d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. »

Sommaire

Avant propos

- I. Introduction**
- II. Structures, dispositifs et options**
- III. Résultats scolaires et orientation**
- IV. Dialogue Stratégique de gestion**

Axes du projet d'établissement

Axe 1: Favoriser la réussite de tous les élèves

Axe 2 : Citoyenneté

Axe 3 : Appréhender les différentes cultures

Avant propos

I. Quelques mots d'introduction :

Les objectifs assignés par la Nation à son système éducatif visent à lutter contre les inégalités socioculturelles qui entravent dans leur réussite scolaire les élèves les plus défavorisés.

La politique éducative mise en œuvre depuis mai 2017 vise:

- la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous les élèves ;
- l'accompagnement de l'élève sur son parcours scolaire ;
- la transmission des valeurs de la République.

Le projet d'établissement est le socle sur lequel toute la communauté doit s'appuyer afin de ne pas perdre de vue la direction à prendre. Ainsi chaque discipline, chaque enseignant chaque personnel s'inscrit dans une complémentarité avec les autres afin de donner à tous les élèves les connaissances, les compétences et la culture dont ils ont besoin.

Toutes les actions, tous les dispositifs ne seront efficaces que s'ils prennent racine au sein d'un ouvrage commun dans le but d'une ambition affirmée : **la réussite adaptée pour tous.**

II. Structures, dispositifs et options

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2018 :

	DIVISIONS	EFFECTIFS	MOYENNES
6	3	64	21.3
5	2	52	26
4	3	62	20.6
3	3	61	20.3
	11	239 dont 18 ULIS	21.7

Effectifs en baisse chaque année :

2015	2016	2017	2018
305	283	259	239

Un dispositif ULIS option D

Des options latin et créole

Une section sportive basketball

III. Résultats scolaires et orientation

a) Réussite DNB

2015	2016	2017
86	75.5	80.6

b) Orientation post 3°

	2015	2016	2017
2GT	70	57	46
2Pro	26	28	30
1CAP	4	13	24

c) Devenir des élèves

1) En voie générale et technologique

	2015	2016	2017
Bac S	16	42.3	44,7
Bac L	11.7	9.6	18.4
Bac ES	16.7	21.2	16.8
Bac STG et ST2S	26.7	21.2	13.2

2) En voie professionnelle

		2015	2016	2017
Fin de 2de Pro	1Pro	81	84.2	94.1
	Redoublement	4.8	5.3	5,9
	Autres situations	14.3	10.5	0
Fin de 1CAP	2CAP	50	100	80
	Redoublement	0	0	20
	Autres situations	50	0	0

IV. Dialogue stratégique de gestion

Synthèse :

Points faibles de l'établissement

- Vétusté du bâti impactant la sécurité et les conditions d'accueil
- Difficultés scolaires à l'entrée en 6^{ème}
- Décrochage en fin de 2^{nde}
- Qualité de la demi-pension
- Stabilité de la vie scolaire
- Qualité de la connexion
- Les résultats aux épreuves ponctuelles du DNB

Points forts de l'établissement

- Le conseil de socle
- Travail sur l'orientation visant l'adéquation entre niveau réel des élèves et ambition personnelles de ceux ci
- L'épreuve orale du DNB
- Fonctionnement collectif PPMS
- L'offre éducative et de loisir à la pause méridienne
- Le repérage de la difficulté
- Les pratiques interdisciplinaires
- La préparation des élèves aux épreuves du DNB (devoirs communs, préparation orale...)

Problématique pédagogique et éducative

Dans des conditions de fonctionnement peu évidentes, le collège a développé des idées innovantes pour étayer la difficulté scolaire et offrir aux élèves un climat scolaire agréable.

Des marges de progression peuvent encore être gagnées en s'appuyant collectivement sur le socle commun et sur les liaisons avec le lycée et le cycle 3.

Propositions d'axes de travail

- *Préparer le transfert sur le nouveau site
- *Continuer à travailler sur les compétences méthodologiques (outils et méthodes pour apprendre) à tous les niveaux et à la préparation des épreuves ponctuelles
- *Tenir le travail collectif d'étayage de la difficulté en allant vers l'individualisation
- *Construire le cycle 3 en s'appuyant sur des progressions communes cycle 3 et en partageant les outils
- *Intensifier la liaison 3^{ème} / 2^{nde} à l'échelle de votre réseau et du bassin
- *S'appuyer sur la différenciation pour articuler les enseignements obligatoires avec l'AP et les dispositifs d'étayage de la difficulté

Axes du projet d'établissement

Axe 1: Favoriser la réussite de tous les élèves

1/ Assurer la maîtrise des fondamentaux par tous les élèves

- Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves à travers un accompagnement ciblé
- Exploiter les évaluations pour mettre en place les remédiations
- Tutorat en salle d'étude et en dehors
- Dispositif "Devoirs faits" et brigade d'assistance pédagogique
- Liaison école / collège / lycée
- Inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers (handicap, ULIS...)
- Atelier d'écriture

2/ Estime de soi / valorisation des élèves

- Mise en avant de leurs centres d'intérêt (jeux vidéos, musique, sport...)
- Mise en avant de leurs compétences personnelles
- Implication des élèves dans la vie de l'établissement (clubs, animations pause méridienne, activités sportives, organisation de temps festifs...)

3/ Réussir son orientation

- Formation des professeurs principaux en interne
- Renforcement du parcours de découverte des métiers et des formations dès la 6^e
- Implication de l'élève dans son projet d'orientation (stage 3^e, immersion en lycée, participations portes ouvertes en lycée, présence en conseil de classe en 3^e...)
- Implication des parents dans le projet d'orientation de leur enfant

4/ Utiliser le numérique comme outil d'apprentissage

- Valorisation des parcours (avenir, santé, culturel et citoyen) grâce à Folios
- Favorisation des apprentissages
- Numérique et remédiation (D'col...)
- Numérique et communication

Axe 2 : Citoyenneté

1/ Penser

- Autonomie
- Réflexion / raisonnement critique

2/ Formation de cyber-citoyens responsables

- Evaluation de l'information (développement de l'esprit critique, sensibilisation aux phénomènes des fake news et théories du complot)
- Adoption d'une attitude responsable sur internet

3/ Préserver son capital santé

- Mise en exergue des bienfaits du sport
- L'alimentation
- Education santé et sexualité

4/ Vivre ensemble

- Faire acquérir aux élèves les compétences fondamentales permettant la vie collective
- Formation au PSC1
- Sensibilisation aux valeurs de la république (laïcité, respect d'autrui...)
- Lutte contre le harcèlement
- Sensibilisation au développement durable
- Implication des parents

Axe 3 : Appréhender les différentes cultures

1/ Ouverture culturelle

- Ouverture de l'établissement sur son environnement culturel proche : connaissance des traditions locales et du patrimoine (créole, danses et musiques traditionnelles, monuments et sites historiques...)
- Ouverture de l'établissement au reste du monde : voyages scolaires, assistants de langues
- Le numérique en tant qu'outil d'ouverture culturelle

2/ Accentuation et/ou création de partenariats culturels

- Création de partenariats avec les institutions locales, nationales et internationales (Etwinning...)
- Le numérique en tant qu'outil de communication avec les partenaires culturels

3/ Amélioration de la communication de l'établissement (interne et externe)

- Créer des outils internes de communication entre la direction et les équipes (avec l'application "Actualités" de l'ENT par ex.)
- Utiliser le site du collège comme un outil de communication et de valorisation des projets de l'établissement
- Intégrer l'ensemble des outils numériques de communication au sein de l'ENT